



Le pâturage des brebis dans les vignes

Pratique autrefois traditionnelle, le pâturage des vignes par les brebis revient au goût du jour. Cette pratique comporte peu de contrainte pour des brebis à besoins faibles et modérés.

Une biomasse variable

En fonction de la profondeur des sols, qu'il s'agisse de prairies naturelles ou de couverts semés, les quantités d'herbe disponibles sont très variables avec :

- sur sols profonds, 500 à 700 journées de pâturage brebis par an,
- sur sols peu profonds, 300 journées de pâturage brebis par an.

Par exemple, un lot de 70 brebis pâture un hectare sur sol profond au cours de deux séquences de pâturage de 5 jours en automne et en hiver.

Peu de problèmes d'excès de cuivre

Dans les vignobles traités au cuivre, l'herbe peut ne présenter aucun risque sanitaire ou bien concentrer des niveaux qui peuvent être jusqu'à 6 fois supérieurs au seuil de toxicité. Et pourtant, même si la prudence reste de mise, aucun éleveur enquêté n'a relaté de problème sanitaire de ce type sur son troupeau. Ce constat peut s'expliquer par la présence de certains oligo-éléments comme le soufre, le molybdène et le fer qui réduisent la sensibilité au cuivre.



C'est bon à savoir

En semis dans les inter-rangs, préférez les variétés fourragères à celles typées pour l'engazonnement pour éviter les problèmes sanitaires.

HERBE EN INTER-RANG

Une excellente valeur alimentaire, avec par kg de matière sèche¹ :

- 0,96 UFL,
- 109 g de PDIN
- 99 g de PDIE

UN PÂTURAGE DU 15 OCTOBRE AU 15 MARS

C'est-à-dire de l'après vendange jusqu'au débourrement de la vigne (sortie des bourgeons).

Aménager si possible des espaces en bout de rang pour que les brebis puissent se coucher.



¹ Source : Chambre d'agriculture Dordogne / EPLEFPA de Monbazillac (24)



LES BREBIS MANGENT SURTOUT L'HERBE DES INTER-RANGS

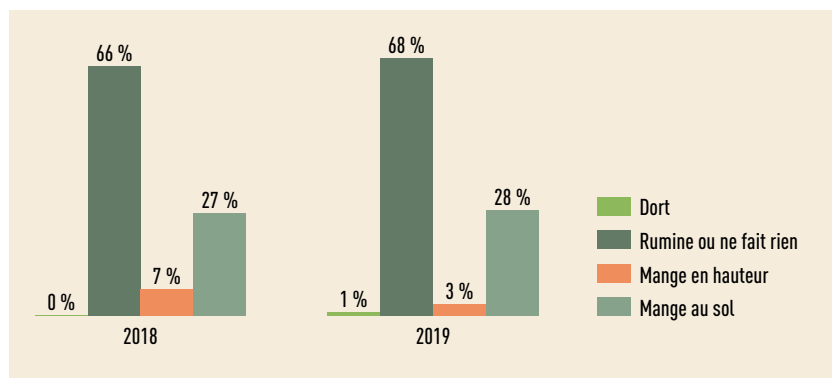
Pas de dégât sur les pieds de vigne

Le suivi du comportement d'un lot de brebis a montré qu'elles consomment l'herbe des inter-rangs jusqu'au pied des vignes pour 27 % du temps diurne (graphe ci-dessous). L'ingestion de feuilles mortes sur les branches et de restes de rafles ne représente qu'une faible partie de leurs activités (de 3 à 7 %). Le reste du temps est consacré à la rumination ou à ne rien faire. Les brebis passent facilement sous les fils d'un rang à l'autre sans les endommager, à condition toutefois qu'elles n'aient pas de corne.

Comptez entre 300 et 700 journées de pâturage au total en automne et en hiver.

COMPORTEMENT DES BREBIS EN % DE TEMPS

(Observations pendant 5h sur deux jours)



Source : CIIRPO 2019

→ EN RÉSUMÉ

Les points clés du pâturage des vignes :

- Un pâturage du 15 octobre au 15 mars,
- Un temps de séjour à adapter à la ressource qui peut être très variable,
- Des brebis à l'entretien,
- Éviter les brebis avec des cornes dans les vignes étroites du Médoc par exemple,
- Rester vigilant en matière d'intoxication au cuivre.

Plus d'infos sur www.ciirpo.idele.fr et www.inn-ovin.fr

DES FICHES TECHNIQUES, DES VIDÉOS...

Fiche réalisée dans le cadre du projet Brebis_Link piloté par la chambre d'agriculture de la Dordogne à partir de 2 essais à l'EPLFPA de Monbazillac (24).

POUR EN SAVOIR PLUS :

- Laurence Sagot et Denis Gautier : CIIRPO / Institut de l'Élevage
Tél. : 06 45 32 24 87 ou laurence.sagot@idele.fr
- Sites internet : www.inn-ovin.fr / ciirpo.idele.fr

07/2021

Document réalisé avec le soutien financier de :

